

# Manuel d'utilisation du questionnaire d'évaluation environnementale – Déchets

Le présent manuel accompagne le questionnaire déchets (« Questionnaire d'évaluation environnementale : Déchets »). Il a pour objectif d'aider le porteur de projet à utiliser les informations collectées. En outre, il explique l'utilité de certaines questions et donne des pistes au porteur de projet pour rédiger les diagnostics individuels, le rapport global et élaborer la liste d'actions.

## **1. Documents à obtenir**

- Factures du/des collecteur(s) pour la dernière année écoulée (coûts et quantités générés durant 12 mois consécutifs) ;
- Si l'entreprise effectue déjà un suivi, fichiers d'encodage des déchets produits.

Les données présentes dans ces factures pourront être encodées dans un tableur Excel afin de connaître la fréquence d'enlèvement, les coûts d'élimination, le prix de la location des conteneurs. Ce traitement permet aussi de déceler d'éventuelles anomalies (facturation, surplus, par exemple) et de connaître les quantités de déchets produites initialement par l'entreprise via le nombre de conteneurs évacués.

## **2. Où en est l'entreprise en matière de gestion des déchets ?**

### **2.1 Conformité réglementaire**

#### **Objectif :**

Vérifier que l'entreprise est en conformité réglementaire (d'une manière générale, du moins, le but n'étant pas de réaliser un audit environnemental poussé).

Ces questions ont trait à l'incinération des déchets sur site, à la gestion des déchets dangereux et à la "responsabilité d'emballage". Elles sont liées à la législation propre à chaque pays et/ou région.

En matière de responsabilité d'emballage. Les sites [www.valipac.be](http://www.valipac.be) et <http://www.fostplus.be> donnent de nombreuses informations nécessaires à ce sujet.

### **2.2 Suivi**

#### **Objectif :**

Savoir si l'entreprise se préoccupe de ses déchets et en suit la production.

La gestion multi-site ne s'applique que si l'entreprise appartient à un groupe possédant plusieurs sites de production et gérant les déchets de ses différents sites de manière centralisée. Dans ce cas, les actions de gestion collective des déchets ne seront peut-être pas applicables pour tous les déchets de ce type d'entreprise.

## **2.3 Tri des déchets**

### **Objectif :**

Savoir si :

- l'entreprise trie ses déchets ou pas ;
- le personnel est suffisamment bien sensibilisé au tri (y a-t-il une procédure bien définie ?, les conteneurs sont-ils bien identifiables via un code couleur ou des affichettes par exemple ?,... ) ;
- le tri est correctement réalisé.

## **2.4 Prévention**

Ces questions mettent en évidence les éventuelles démarches d'éco-consommation de l'entreprise (impression recto-verso, réutilisation des versos des feuilles, optimisation de la production pour réduire les déchets...) ainsi que le recours à des emballages consignés ou des livraisons en vrac (prévention quantitative) ou l'utilisation de substances moins dangereuses (prévention qualitative). Exemple : bidons d'huile consignés, fontaine de dégraissage sans solvant.

### **A quoi servent les informations de la partie « Où en est l'entreprise en matière de gestion des déchets » ?**

- **Dans le diagnostic individuel**, ces données servent à :
  - o souligner les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets ;
  - o indiquer les points faibles et encourager le responsable d'entreprise à améliorer sa gestion (mise en conformité réglementaire, suivi, tri et prévention) ;
  - o encourager le responsable d'entreprise à, par exemple, participer à la séance d'information proposée dans la liste d'actions.

Exemple :

<b>Constat</b>	<b>Recommandations</b>
<p><b><u>Tri des déchets non dangereux</u></b></p> <p>Tous les déchets sont éliminés en classe II, y compris le bois, les cartons et les films plastiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluez la possibilité de trier vos déchets de papier/carton ainsi que le bois et les films plastiques et de les faire reprendre par un ou des prestataire(s) privé(s) ;</li> <li>- Informez le personnel sur les différentes filières d'évacuation de déchets ;</li> <li>- Organisez un espace réservé au stockage des déchets triés ;</li> <li>- Utilisez un code couleur et des affiches d'information afin de faciliter la reconnaissance des conteneurs.</li> </ul>

- **Dans la liste d'actions**, ces données servent à proposer des actions qui permettront à l'entreprise d'améliorer sa gestion de ce poste.  
Exemples d'actions à proposer:
  - o assister à une séance d'information sur la gestion des déchets industriels ;
  - o proposer des outils (affiches d'information, par exemple) pour accompagner l'entreprise lors d'une campagne de sensibilisation au tri.

### **3. Tri des déchets et quantités produites**

#### **Objectif**

Le tableau regroupe les types et quantités de déchets produits. La dernière question est destinée à savoir si le tri peut être amélioré ou pas.

#### **A quoi servent ces informations ?**

- **Dans le diagnostic individuel**, informer le responsable d'entreprise sur les filières de tri qu'il pourrait mettre en œuvre.
- **Dans le rapport global**, indiquer les types de déchets produits sur le PAE, leurs quantités et leurs modes de gestion (triés ou non).
- **Dans la liste d'actions**, proposer, par exemple, un groupement pour la gestion de déchets communs à plusieurs entreprises. En particulier, les déchets produits en petites quantités (TL, aérosols, etc...) peuvent ainsi trouver une solution d'évacuation qui, pour une entreprise, seule présente des contraintes importantes.

### **4. Glossaire**

Prévention : Réduction de la quantité de déchets produits et/ou réduction de leur nocivité